



Forte de sa nature accueillante, Cantley est officiellement créée le 1er janvier 1989. Le territoire se caractérise par un relief de collines boisées et de valons. La municipalité compte près de 11 000 citoyens. Sa mission est d'offrir des services municipaux de qualité, adaptés aux besoins, aux aspirations et aux moyens financiers de ses contribuables tout en voulant faire de Cantley un endroit où il fait bon vivre et prospérer. Pour plus de renseignements, visitez le www.CANTLEY.ca

COMMIS AU SERVICE DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

POSTE PERMANENT TEMPS PLEIN

DESCRIPTION

Sous l'autorité du directeur du Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement économique la personne titulaire de ce poste assumera entre autres, les fonctions suivantes :

- Accueillir et informer le public pour toute demande de permis et certificats prévus par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et pour toute autre législation dont le suivi est assuré par le Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement économique;
- Informer et conseiller les citoyens relativement aux règlements d'urbanisme et environnementaux;
- Enregistrer et acheminer les plaintes relatives à l'urbanisme et à l'environnement aux personnes responsables de ces dossiers ou tout autres plaintes;
- Enregistrer et acheminer les permis et certificats aux personnes responsables de ces dossiers ;
- S'acquitter de toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.

EXIGENCES

- Le/la candidat (e) devra posséder un diplôme d'études postsecondaires ou compter une expérience d'au moins deux ans dans le domaine de l'urbanisme au sein d'une municipalité et/ou toute autre combinaison scolarité/expérience qui pourra être jugée équivalente.

PROFIL

Le/la candidat(e) doit posséder les habiletés suivantes

- Démontrer un intérêt à communiquer avec le public et avoir de l'entregent ;
- Posséder une bonne connaissance de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;
- Posséder une bonne connaissance des lois ou politiques en environnement ;
- Exercer un jugement pratique;
- Être dynamique, structuré(e) et organisé(e) ;
- Démontrer une excellente maîtrise du français tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- Posséder une bonne connaissance de l'anglais parlé
- Posséder une bonne connaissance de la suite Microsoft Office.

CONDITIONS

Selon la convention collective en vigueur.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation avec la mention «Commis – Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement économique» mettant en évidence vos compétences, vos connaissances et votre expérience, au plus tard **le 2 mars 2018**.

Diane Forgues
Directrice des ressources humaines
Municipalité de Cantley
8, chemin River,
Cantley, (Québec) J8V 2Z9
Télécopieur : 819 827-4328
Courriel : emplois@cantley.ca

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature. Nous communiquerons uniquement avec les personnes convoquées à une entrevue.